



MONTFERRAND

SOMMAIRE

- p. 2 / 3- Travaux
- p. 4 - Réunions du Conseil Municipal
- p. 5 / 9 - Vie du village
- p. 10 - Ecole de l'Auta
- p. 11 - Poubelles et recyclage
- p. 12 / 13 - Associations
- p.14 - Page enfants
- p. 15 - Images du village
- p. 16 - Actualités

65

EDITO DU MAIRE

Dans ce bulletin municipal n° 65, le mot du maire revêt, pour moi, un aspect particulier.

Avec cette parution, je vous remercie chaleureusement et sincèrement, pour vos messages, votre soutien, votre présence, vos visites. Vous avez été très nombreux à me témoigner votre amitié, votre compassion, à demander de mes nouvelles. J'ai été très touché par cette empathie, je vous en suis très reconnaissant avec une mention particulière pour les enfants de notre école. Merci à tous.

Ma convalescence va durer plusieurs mois. Elle va, néanmoins, me permettre de reprendre et d'assumer mes fonctions. Je m'appuie beaucoup sur Jean-Paul Bernier, mais également sur Régis Bondoui et Régis Quinta, et sur certains conseillers municipaux disponibles. Je les remercie de ce soutien et de leur présence à mes côtés ainsi que Michèle, notre secrétaire, encore plus précieuse dans ces moments-là.

Depuis le 29 octobre, date de mon accident, les affaires communales ont été gérées avec sérieux. J'ai participé à distance aux décisions, appliquées ensuite par mon équipe, conseillers et personnels.

Ce bulletin vous donnera les actualités de notre village depuis cet été, des informations sur l'intercommunalité, sur la vie associative et autres. Je vous rappelle que nous sommes à votre disposition pour tout renseignement que vous souhaiteriez avoir.

Je vous invite, comme chaque année, à la traditionnelle cérémonie des vœux, moment d'échange et de partage que j'affectionne, d'autant plus cette année. Elle se déroulera le samedi 11 janvier à 18h dans la salle des fêtes. Je vous y espère nombreux.

En attendant de nous retrouver, je vous souhaite un Joyeux Noël, avec votre entourage, vos proches, vos amis, une excellente année 2020, remplie de joies, de bonheur, de prospérité.

Merci à vous

Christophe Pradel.

TRAVAUX

PROJETS & REALISATIONS



Le SYADEN

ça nous intéresse ... internet !

Comme cela a déjà été annoncé c'est bien la technique de la L.T.E (Long Terme Evolution) qui permettra à Montferrand d'obtenir des débits internet suffisants pour satisfaire tout le monde.

Oui mais pour quand !!

Selon les indiscretions recueillies au sein du SYADEN, les antennes nécessaires à couvrir le village seront installées sur un site existant. Elles pourraient être montées dans le courant du premier semestre et être activées au mois de juin. Enfin !!!

Restons attentifs !



Réseaux électriques

Las Clottes : le dossier des travaux de sécurisation est bouclé. Le raccordement au réseau EDF a eu lieu au mois de juillet et l'enlèvement des supports au milieu des champs a été réalisé à l'issue de la récolte.

Monsieur Imart au passage à niveau n'a plus à se soucier du vent. De son côté Henri Faure, l'exploitant des terres de Las Clottes va pouvoir travailler sa terre sans soucis d'obstacles, voire y installer du matériel d'irrigation !

Chemin de Saporte : la ligne a été renforcée pour parfaire l'alimentation du quartier et satisfaire les besoins des nouvelles maisons d'Isabelle Tort et Dominique Gay. Ce renforcement a été l'occasion d'effacer la ligne ... ou presque.

La commune en a profité pour réparer la chaussée...ce n'était pas du luxe !!

Pont de La Rigole RD 6113 : le programme de sécurisation de la ligne alimentant la ferme « du pont de la Rigole » (Didier Pech) ainsi que les maisons situées au nord de la voirie départementale 6113, est engagé. Les demandes d'autorisation de passage sont en cours mais pas seulement ... Nous sommes dans une zone pour le moins « sensible » et il faut obtenir aussi les avis favorables de l'ABF, de VNF, du Pôle Canal, du Conseil Départemental... Dans l'hypothèse où tout se déroule sans trop d'exigence, l'on pourrait espérer un début des travaux d'ici un an.

Eclairage public

Pour En Bonis c'est enfin réglé ! Merci pour la patience des résidents ! Il reste néanmoins encore du travail d'éclairage public (E.P). Une étude est engagée pour remplacer certains matériels, et compléter sur différents points les sources lumineuses « du village ».

En effet, il est nécessaire de prioriser la suppression des « boules ». Ces équipements très consommateurs d'énergie et techniquement totalement obsolètes doivent réglementairement disparaître du paysage.

Le pré-chiffrage sera étendu aux candélabres équipés de lampes au mercure : CD 6113, Ecluse de l'Océan, Eglise Saint Pierre, carrefour de Saint Laurent notamment.

Bien évidemment TOUT ne pourra pas se faire en même temps, il conviendra de fractionner par tranche les différents lots et monter des dossiers s'inscrivant dans la maille des subventions accordées par le SYADEN.



Voirie

Comme chaque année nous avons investi dans l'entretien de notre voirie : Chemin de Ferrabouc à En Rivals, chemin de Saporte, impasse d'Aire Vieille, impasse des Pagès, sans compter les « emplois » que mettent régulièrement en œuvre les employés municipaux.

Avec un peu de recul, on constate que les trois dernières mandatures ne nous ont pas permis d'assurer la maintenance et la réfection de la totalité des 35 kms de notre voirie, à moins de déséquilibrer notre budget communal.

Ce triste constat nous a incité à prendre des dispositions, dans un premier temps, de limitation de charge pour certaines voies.

C'est la raison pour laquelle vous avez sans doute vu « fleurir » **des panneaux de signalisation** qu'il est impératif de respecter afin de préserver au mieux ce « patrimoine » de moins en moins subventionné.



Voirie, sécurité

Certains ponceaux de franchissement de la Rigole sont équipés de « garde corps » amovibles. Ces aménagements ont pour but de permettre à nos agriculteurs et à certains entrepreneurs de franchir cette voie d'eau avec des outils larges ne pouvant pas être levés suffisamment pour passer au dessus des rambardes.

Si généralement l'intégralité du système est replacé après le passage de l'engin, il arrive quelque fois que certains oublient.

- Vous qui circulez sur ces voies en voitures ou engins à deux roues, soyez prudents à l'approche des ponceaux.
- Vous agriculteurs et/ou entrepreneurs qui avez la nécessité de coucher ces éléments mobiles pour passer, n'oubliez pas de bien les remonter et de verrouiller l'élément du garde corps dans sa position de « protection ».

TRAVAUX

PROJETS & REALISATIONS

Aménagement de la Mairie

Après une mise en route laborieuse, les travaux ont enfin trouvé leur rythme.

Cela prend forme et nous commençons à nous approprier les nouveaux espaces.

Sachez que notre fidèle secrétaire suit elle aussi le chantier avec beaucoup d'intérêt !



Un petit récapitulatif sur le déroulement des opérations :

. **début juin**, l'étalement du plancher de l'étage a été la phase qui déclencha le début des opérations de reconstruction.

. **fin juin**, les têtes des fameux micro-pieux sont frettés. Il s'en suit la mise en œuvre et l'ajustement des profilés métalliques qui servent au soutènement et au renforcement du plancher de l'étage. Simultanément, le sol de l'ancienne cuisine est détruit et on coule un plancher hourdi au-dessus de la « cave ». Ces opérations de génie civil sont achevées à la fin juillet. A cette même échéance, dans la salle du conseil, l'entreprise procède, façade nord, à la percée d'un passage destiné à l'accès d'un futur escalier de secours (normes de sécurité).



. **début septembre** pour respecter les temps de séchage des différents bétons...et les congés des entreprises, les étalements provisoires sont démontés.

Les équipements intérieurs peuvent enfin être engagés : déploiement des nappes de réseaux (électricité, informa-



Nouvelle signalétique Chemin des Coustous

Au début de l'année 2018, le conseil municipal a opté pour l'installation d'un gabarit limitant la hauteur de passage à 2,50 m sur cette voie très étroite. L'objectif est d'interdire le passage des poids lourds et camping-cars guidés par certains GPS vers cet itinéraire.

Le matériel est installé en position ouverte depuis quelques semaines.

Le panneau annonçant la contrainte de hauteur est en place. Le portique sera mis dans sa position opérationnelle début janvier.

Si à titre exceptionnel, un véhicule d'une hauteur supérieure à 2,50 m avait la nécessité d'emprunter ce chemin, il conviendra d'informer au préalable le secrétariat de mairie qui prendra les dispositions pour libérer le passage.

tiques, eaux, chauffage, etc.), reprise des ouvertures aux normes, élévation des cloisons, construction du monte-personnes et enfin pose du carrelage.



Les huisseries et les panneaux de verre qui matérialiseront la séparation entre couloir d'entrée et bureau du secrétariat, seront livrés début janvier. L'escalier de secours suivra.

Si le temps le permet, nous engagerons aussi la reprise de la toiture.

Il restera à parfaire les plafonds, les peintures et autres petits travaux de finitions à l'étage. Si nous ne sommes pas troublés par quelques événements de dernière minute, fin février, nous devrions pouvoir réceptionner le travail d'aménagement intérieur.



Les travaux extérieurs de ravalement et le parvis seront encore à faire...





Séance du 27 juin 2019

- Adhésion au groupement de commandes pour la réfection de voirie lourde d'un montant supérieur à 20 000 €.
- Fixation des tarifs des services scolaires 2019/2020 : cantine, garderie, TAP.
- Point sur les travaux de micro-pieux de la mairie.
- Compte rendu de la présentation du PLU aux services DDTM.
- Annulation du concours de pêche (fête du village) en raison de la canicule.
- Décision de participation au challenge Canal du Midi avec les TAP et les associations le 17 novembre 2019.

Séance du 17 septembre 2019

- Point d'avancement des travaux mairie.
- Extension du réseau électricité du hameau En Bonis.
- Programmation des travaux pour la journée citoyenne.
- Programme de réparation de voirie pour 2019.
- Adhésion au service délégué de la protection des données du CDG11.
- Adhésion au service de médecine professionnelle du CDG11.
- Motion pour le maintien d'émissions et journaux télévisés en occitan avec France 3.

Séance du 29 octobre 2019

- Demande de subvention pour travaux de voirie.
- Adhésion de la CCCLA au syndicat mixte de la ressource en eau au titre de la protection des points de prélèvements d'eau et optionnellement production, traitement, transport et stockage.
- Non adhésion de la CCCLA au groupement de commandes pour la voirie passées par l'ATD11.
- Rectification des places et voies intégrées dans le domaine public communal en superficie et non pas en longueur.
- Vote de l'indemnité pour le percepteur du Trésor public.
- Réunion de la commission défense incendie.

Séance du 16 décembre 2019

- Accord adhésion site internet Canal du Midi Voie verte.
- Propositions de dates à la CCCLA pour accueillir un marché nocturne été 2020.
- Décision de renouvellement du parc informatique de l'école à vocation pédagogique. Livraison janvier 2020.
- Analyse du rapport d'audit sur la gestion des cimetières du groupe Elabor. Décision d'approfondir l'analyse.
- Information de cessation d'activités des « Boiseries Lauragaises » à Naurouze et analyse d'options pour la réutilisation du local.
- Décision d'achat d'une cuve à gazole avec pompe et comptage pour le tracteur.
- Constat du non fonctionnement de la boîte à livres de Naurouze. Décision de suppression.
- Rappel des emplacements à créer pour la propreté des points d'apport volontaires de déchets au tennis, à En Bonis et à Naurouze.



VIE DU VILLAGE

JOURNÉE CITOYENNE

Cela fait à présent une dizaine d'années que la commune propose et organise la journée citoyenne, plus précisément depuis que le projet de refaire la cuisine et les toilettes de la salle des fêtes a vu le jour. C'est tout simplement devant le devis des frais de démolition que cette idée a germé et depuis réunit un bon nombre d'entre vous.



L'entretien du patrimoine et l'embellissement du village sont maintenant depuis quelques années à l'ordre du jour. La commune doit faire face à des restrictions budgétaires, cette journée est absolument essentielle et donne vraiment un coup de pouce. C'est l'équivalent de deux mois de travail au prorata des heures qu'effectuent Damien et Laurent sur la commune.



Au programme cette année : entretien des massifs dans le village, élagage et coupe des arbres morts, plantation de haies, peinture des ponts et tables à Naurouze, peinture cabane de la station d'épuration et bancs dans le village, démolition et évacuation d'un mur en destruction derrière le Presbytère, ménage de l'église et de la sacristie, marquage au sol, désherbage à la main du terrain de pétanque, autour du tennis, rue du Barri Grand, place de l'église...

Vraiment un grand merci à tous les participants! Efficacité, dynamisme, enthousiasme et bonne humeur sont les qualités qui vous correspondent et ont rythmé cette journée.

Et c'est sans oublier, Joseph Bertrand pour son travail de peinture dans la nef et le cœur de l'église Saint Pierre, Isabelle Lacger, Patrick Estrade qui l'aident à remettre en ordre l'intérieur de ce lieu. Merci à Guy Carol chargé de redonner éclat à la vierge Marie de Saint-Laurent et à ceux qui, durant l'année, entretiennent les banquettes proches de leur habitation. Merci également à Damien et Laurent pour la préparation du matériel et leur aide pour l'organisation de cette journée, qui s'est clôturée par un repas à la salle des fêtes.

N'hésitez pas à faire part de vos suggestions, vos idées sont les bienvenues pour les prochaines journées citoyennes.



VIE DU VILLAGE



Listes électorales

Pour les prochaines élections municipales qui se dérouleront les 15 et 22 mars prochains, la date limite d'inscription pour participer à ces scrutins est fixée au 7 février. Passé cette date, les inscriptions ne seront actives que pour les élections suivantes, les « départementales » en mars 2021, les « régionales » en décembre 2021. Nous invitons les nouveaux montferrandais à faire leur inscription directement en ligne (service public.fr) ou auprès de notre secrétariat de mairie.

Enquête publique



Une enquête publique se déroulera du mardi 7 janvier au mercredi 22 janvier 2020 sur les communes de Montferrand et Montmaur. Elle a pour objet le déclassement d'un chemin de service, lieu-dit « Les Pagès » en limite des deux territoires. Le commissaire-enquêteur recevra le public le mardi 7 janvier de 9h à 12h en mairie de Montferrand, le mercredi 22 janvier de 14h à 17h en mairie de Montmaur. Le dossier sera déposé dans les deux mairies durant toute cette période.

Isolation à 1 €

Les services de l'Etat lancent une campagne de lutte contre la fraude à la rénovation thermique des maisons. Huit réflexes à adopter :

- ★ Renseignez-vous auprès d'un conseiller « FAIRE » (dans l'Aude, les services du CAUE sont à votre disposition au 04-68-11-56-20).
- ★ Les services publics ne démarchent jamais ! Attention aux entreprises qui prétendent agir pour le compte d'organismes publics ou de votre fournisseur d'énergie.
- ★ Si vous êtes démarché, ne donnez jamais vos coordonnées bancaires, ne signez jamais le jour même de la proposition (soyez vigilant, un crédit peut être dissimulé dans la liasse de documents présentés)
- ★ Ne vous précipitez pas : demandez un devis, comparez avec d'autres offres.
- ★ Méfiez-vous des offres trop alléchantes ! Vous n'avez pas nécessairement droit aux aides annoncées et les économies d'énergie réelles peuvent être bien inférieures aux promesses.
- ★ Si vous avez contracté un crédit, ne signez pas l'attestation de fin de travaux avant qu'ils ne soient totalement terminés.
- ★ S'il y a un litige, pensez aux associations de consommateurs.
- ★ Si les pratiques d'une entreprise vous semblent frauduleuses, n'hésitez pas à contacter la DGCCRF (Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (Cité administrative – Place Gaston Jourdanne – 114807 CARCASSONNE Cedex 9 – 04 34 42 91 00 – ddcspp@aude.gouv.fr).

Fête des voisins, 13 septembre

Sympathique soirée réunissant les habitants du haut du village et des proches alentours. Sous la porte fortifiée, nous nous sommes présentés, avons échangé et partagé nombre d'agapes et boissons.



Secrétariat de mairie Ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h.

Contact : 04 68 60 10 55 ou sur le 09 60 54 83 94 ou par mail : montferrand.mairie@orange.fr

<https://www.montferrand-seuil-de-naurouze.fr>

INTERCOMMUNALITÉ

CCCLA - Communauté Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

Dans le cadre de ses compétences, la CCCLA, avec l'appui des communes adhérentes, poursuit son chemin.

Sur le plan économique, la zone Nicolas Appert, en sortie d'autoroute, fait l'objet d'une intense activité de construction. Les bâtiments de la SOCAMIL (90.000 m²) sont sortis de terre et, déjà, un projet d'extension de 6.000 m² est déposé. La société FRAMACOLD, déjà implantée sur le site, va procéder à l'extension de son activité. D'autres contacts sont en cours pour d'éventuelles installations sur ce secteur géographique. La zone de Fendeille est également prisée et deux nouvelles structures (la première conditionne du fourrage, la seconde commercialise des parfums) devraient s'installer prochainement. Sur la zone de St Papoul, un projet d'énergies renouvelables est à l'étude. Plusieurs parcelles sont encore disponibles, notamment pour des petites structures (PME, artisans,...)

Toutes ces sociétés sont en recherche de personnels (techniciens de maintenance, préparateurs de commandes, manutentionnaires,...) mais aussi de

logements (locatifs ou en accession à la propriété) pour leurs employés mutés.

Parmi les autres compétences de la CCCLA, on notera l'eau et l'assainissement pour lesquels nous sommes sollicités. En effet, notre contrat d'affermage de l'eau potable arrivant à expiration, il sera prolongé d'un an, afin de regrouper un nombre conséquent de collectivités et ainsi espérer des tarifs concurrentiels.

Dans le secteur du tourisme, nous pouvons être satisfaits de la fréquentation de notre commune et notamment de Naurouze puisque, sur les 3 mois d'été, 8.747 personnes sont passées au kiosque d'accueil (32.329 à l'office de tourisme à Castelnaudary). A ce titre, nous invitons tous les loueurs saisonniers à prendre connaissance de l'article « Hébergements de tourisme » ci-contre.

La CCCLA propose d'autres services aux administrés de son territoire : SPANC (service public d'assainissement non collectif), fourrière pour animaux errants, aire d'accueil des gens du voyage, chantiers cœurs de villages, médiathèque et bibliothèques en réseau, école de musique, CIAS (centre intercommunal d'action sociale), office fluvial.

Hébergements de tourisme

Notre commune et, globalement, le territoire du Lauragais, sont une destination de plus en plus prisée des touristes. Pas moins de 8.700 personnes ont été recensées à Naurouze durant la seule période mi-juin/mi-septembre 2019.

Des meublés de tourisme, des chambres d'hôtes sont aménagés par les propriétaires. Quelques obligations s'imposent avant l'ouverture de ces hébergements.

Le propriétaire d'un meublé de tourisme, classé ou non classé, a l'obligation de déclarer son activité à l'administration (art. L 324-1-1 du code du tourisme) : *toute personne qui offre à la location un meublé de tourisme, classé ou non classé, doit en avoir préalablement fait la déclaration auprès du maire de la commune où est situé le meublé. Il en est de même pour les chambres d'hôtes.*

A défaut, il risque une amende de 750 €. Le loueur doit aussi souscrire une déclaration d'activité au centre de formalités des entreprises (CFE) dont il dépend. La transmission de cette déclaration entraîne la délivrance par l'INSEE du numéro d'identification SIRET.

Cette formalité permettra au loueur de bénéficier des services mis en place par l'Office de Tourisme Intercommunal : documentation, mise en réseau, actions de promotion, développement du territoire financés par la taxe de séjour (exclusivement à charge des touristes).

Si vous avez (ou avez eu) un projet en ce sens, contactez le secrétariat de mairie ou l'office de tourisme intercommunal (04-68-23-05-73).

VIE DU VILLAGE



Téléthon 10 novembre 2019

Cette année encore, Montferrand a participé au Téléthon. Les thèmes 2019 pour cette cause nationale étaient : « Toujours plus haut » et « Vaincre ».

C'est ainsi qu'on décompte actuellement 33 maladies rares (sur malheureusement 800 autres) pour lesquelles la recherche médicale, aidée par le financement du téléthon, a trouvé une réponse de soins. Ce sont donc 33 maladies qui ont désormais un nom et un traitement par médicaments. Tous les donateurs peuvent être fiers de leur contribution quel qu'en soit le montant : les petits ruisseaux font de grandes rivières.



A Montferrand, la municipalité a organisé une après midi randonnée pédestre et jeux (jeux de société et grands jeux en bois) le dimanche 10 novembre 2019.

Toutes les sommes d'argent récoltées cette journée-là ont été abondées par la mairie et remises à l'association locale de l'AFM Téléthon le samedi 30 novembre.



Challenge Canal du Midi

Une journée très sympathique ce dimanche 17 novembre 2019 ! Les associations et les parents d'élèves ont été invités à participer au challenge Canal du Midi qui consiste à créer un événement autour du canal pour tout public.

Ce challenge a été initié par l'Association des Communes Riveraines du Canal des 2 Mers à laquelle la commune de Montferrand est adhérente. Chaque commune, sur le linéaire comprenant Canal du Midi et Canal de Garonne peut décider du thème. Montferrand a proposé une journée d'animation :

- ★ Spectacle par les écoliers des TAP,
- ★ Jeu instructif enfants et adultes. Apéritif et goûter offerts,
- ★ Auberge espagnole. Utilisation du nouveau kiosque installé sur le bassin octogonal,

Le spectacle des enfants a consisté à jouer deux saynètes racontant très sommairement l'histoire du Canal du Midi : une saynète à proximité de l'obélisque (couverture journalistique de son inauguration), l'autre au kiosque du bassin octogonal (chorégraphie mêlant école et canal).

Pour le décor de la scène de théâtre, les éléments du char fleuri ont été disposés sur le nouveau kiosque.

L'après-midi Les spectateurs pouvaient participer au jeu. Répartis en six groupes, ils ont été interrogés sur la construction du Canal du Midi. Le questionnaire, avec son choix ludique de réponses possibles (au moins une était exacte) est disponible pour tous ceux qui le demanderont au secrétariat de mairie ou à l'Association Patrimoine et Culture. Il permet d'avoir une bonne connaissance sur cet ouvrage de Pierre Paul Riquet.

A l'issue du jeu, les enfants ont eu l'occasion de reconstituer une image photographique découpée en puzzle indiquant la cachette d'un trésor avec une multitude de bonbons. Ils ont tous trouvé.

Bravo à l'animatrice des TAP, bravo aux enfants, bravo aux parents, bravo aux associations. Et alors, événement à renouveler ?





VIE DU VILLAGE



Ralentissez !!

Nous, conducteurs, sommes tous convaincus que notre vitesse est réduite et toujours bien adaptée quand nous circulons dans le village ou traversons les écarts. Quand nous sommes piétons, nous trouvons tous que les automobilistes vont trop vite... voire pire.

Pour éviter des drames, **nous, conducteurs**, appliquons nous à réduire notre allure. Points singuliers où l'on doit porter toute notre attention :

- ★ route de Baraigne, à l'approche de l'écluse de l'océan, la visibilité est réduite et le passage fréquenté, outre les riverains, par des promeneurs, des cyclistes souvent en famille cherchant, au milieu de la chaussée, la poursuite du chemin de halage. Il y a aussi les badauds stationnés sur le pont qui regardent les « éclusés ». Si les montferrandais sont plutôt au fait de cette situation, il y a les « autres ». La municipalité prend ses dispositions pour trouver le ou les moyens d'inciter ou plus précisément d'obliger les automobilistes à ralentir.
- ★ la route d'accès à l'école ... il arrive que quelques mamans compensent les minutes de retard en améliorant leurs performances de pilotage ...
- ★ l'entrée ouest du village rue du Barri Grand où l'on est tenté de ralentir un peu tard dans un sens et d'accélérer trop tôt dans l'autre, tout en oubliant (la priorité à droite) de l'impasse d'Aire Vieille qui dessert plusieurs maisons !!



★ le Chemin du Moulin étroit avec peu de visibilité où cheminent fréquemment des promeneurs et ou randonneurs.

★ la route de Saint Laurent, peu large, présente de nombreuses zones de faible, voire nulle, visibilité, où l'on croise caravanes, cyclistes, véhicules agricoles, camions, semi-remorques quelques fois.

En conclusion, **nous, conducteurs d'engins à moteur**, restons prudents, levons le pied !!! Les enfants, les marcheurs, les cyclistes, les chiens, les chats, les lièvres, les lapins, les poules Tout ce monde sera ravi et nous remercie par avance.



Bus numérique

Pour aider les retraités dans l'apprentissage de l'utilisation de l'outil informatique, la CARSAT met à disposition un « bus numérique » avec 7 postes informatiques. Vu le succès remporté le 9 décembre dernier, il sera à nouveau sur la Place de la Mairie le mardi 7 janvier. Ces ateliers sont gratuits, à disposition des retraités non utilisateurs ou peu utilisateurs. Renseignements et inscriptions au secrétariat de mairie.



Développement entrepreneurial

Tapissier Décorateur

Frédéric Murgaz s'installe à Montferrand. Il habite désormais à Lassalle. Son atelier est sur place et il donne également des cours à Revel. Diplômé de l'école Boule, il est titulaire du titre « meilleur ouvrier de France ».

Sur son site internet <http://frederic-murgaz.france-artisanat.fr>, vous pourrez découvrir ses réalisations notamment la réfection de sièges et les garnitures traditionnelles et actuelles.

ECOLE

DE L'AUTA



L'école dans l'action

- ★ Semaine du goût, pour les Boutons d'Or, des soupes de couleur verte et pour les Pastels, les 4 saveurs à découvrir dans des aliments sucré, salé, amer, acide ainsi que quelques plats à la cantine.
- ★ Journée du sport scolaire : randonnée pour les Boutons d'Or et Coquelicots (malgré la météo incertaine... entre 2 averses) et activités athlétiques et jeux traditionnels pour les Violettes et les Pastels (25 septembre).
- ★ Confections de brochettes de bonbons, de bretzels, de cakes salés et sucrés pour la vente de gâteaux le 11 novembre (préparations faites par des membres de l'APE le dimanche)
- ★ TAP : préparation du marché de Noël avec Mme Ingrid Albouy + réalisations de la garderie.
- ★ TAP : challenge des communes du Canal (théâtre et danses) le 17 novembre.
- ★ TAP : courses aux trésors.
- ★ Vente des chocolats de Noël pour la coopérative scolaire
- ★ Animation par les jeunes agriculteurs de l'Aude : ateliers découverte des métiers, des productions, des saveurs (fromages, miel,...), et du tracteur le 3 décembre, pour les Pastels.
- ★ Piscine : Pastels et Coquelicots du 9/12/19 au 13/03/20 le lundi après-midi.



L'école et Noël

- ★ vente de sapins par l'APE
- ★ spectacle de Noël et marché de Noël par l'APE
- ★ cinéma de Revel le 18 décembre avec le film d'animation "le cristal magique".
- ★ passage du Père-Noël dans les 4 classes avec cadeaux individuels et collectifs.

Spectacle de Noël- APE

Cette année, le spectacle de Noël a eu lieu le vendredi 13 décembre. Un magicien est venu faire le spectacle et a continué sa prestation afin de prolonger la soirée lors de l'auberge espagnole.

Grâce au travail des TAP et surtout de la garderie, il a pu se dérouler un petit marché de Noël avec des articles confectionnés par les enfants.

Le père Noël est passé à l'école le vendredi 20 décembre afin de distribuer les cadeaux individuels de la mairie et le cadeau de classe de l'APE.

Ce spectacle peut être financé, entre autres, grâce aux ventes des gâteaux du 11 novembre et du 8 mai.

L'école et les projets

- ★ Cité de l'espace : pour les Violettes et les Pastels.
- ★ Spectacle de musique/chants et de danses avec le du-miste (fin d'année).
- ★ course longue "La Lauragaise" à Villeneuve-La-Comptal (Coquelicots, Violettes et Pastels).



Association Parents d'Elèves - APE

Le 3 septembre dernier a eu lieu l'Assemblée Générale de l'Association des Parents d'Elèves avec l'élection d'un nouveau bureau :

- ★ Corine PAUT à la Présidence, accompagnée par Déborah BAUDUIN (vice-présidente).
- ★ Ingrid ALBOUY au secrétariat, accompagnée par Jean-Paul HOUNGBEDJY (secrétaire-adjoint)
- ★ Thibaut CLERC à la trésorerie, accompagné par Lucie BILLIATO (trésorière-adjointe)

Notre devise sera : « d'entretenir les relations entre les parents et les enseignants afin d'assurer une bonne qualité de vie des enfants au sein de notre école ». Nous avons ainsi unanimement fait le choix d'une communication accrue entre tous les parents et l'APE mais également avec l'ensemble de l'équipe pédagogique et périscolaire.

Nous remercions l'ancienne équipe d'avoir mené à bien leur « mission » pour nous permettre de reprendre confortablement le flambeau. Nous avons la motivation de faire perdurer cette association grâce à de nouvelles manifestations pour le bonheur de nos enfants.





POUBELLES & RECYCLAGE

Tri des déchets pour les points d'apport volontaire (PAV)

En tout début d'année 2020, l'entreprise S2GP engagera les travaux d'aménagement des aires de collecte d'ordures ménagères et déchets issus du tri. Les travaux débuteront par le « tennis » suivi d'En Bonis, Naurouze, ...



SMICTOM de l'Ouest Audois (syndicat intercommunal traitement ordures ménagères) :

Les incivilités relatives aux dépôts sauvages sur le point d'apport volontaire (PAV) de la station d'épuration du village nous agacent fortement. Elles nous agacent d'autant plus que des solutions sont proposées à tout un chacun (déchettes-ries de Labastide-d'Anjou et de Castelnaudary). Dernièrement, peintures et détergents étaient répandus au sol. Ces quelques indéliçats, très peu nombreux heureusement, perturbent le système mis en place qui fonctionne bien d'après une grande majorité d'entre vous.

Donc, nous lançons **un appel au civisme** à ces quelques dissidents et les invitons à rejoindre les très nombreux montferrandais et lauragais qui trient parfaitement leurs déchets. Pour confirmer nos propos, le 1^{er} juillet 2018, 6 communes mettaient en application, à titre expérimental, le nouveau tri des déchets : Airoux, Ricaud, Souilhanel, Mas-Saintes-Puelles, Labastide-d'Anjou et Montferrand. Sur l'année, sur ces 6 collectivités, le tonnage de déchets recyclés a augmenté de 37 % par rapport à l'année précédente où l'on ne triait pas tout. Aux mois de juillet, août et septembre, l'augmentation du tonnage des tournées sélectives poursuit sa progression entre 2018 et 2019 avec un taux de 16%. Bravo à vous tous. Cette expérimentation a été une réussite et se poursuit : d'ici la fin de l'année 2020, toutes les communes adhérentes au SMICTOM auront mis en place ce mode de tri. Si quelques fois des doutes persistaient sur ce système, vous trouverez dans ce bulletin ou sur notre site internet, les informations indispensables aux bons gestes.

Ce tri évite l'enfouissement de gros volumes de déchets et, dans le sillage, l'application d'une forte TGAP (taxe générale sur les activités polluantes). Ainsi, les augmentations de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) ont été modérées. L'explosion de la TEOM n'aura pas lieu.



N'oubliez pas : la déchetterie de Labastide d'Anjou (route d'Airoux) est ouverte les mardis et samedis de 8h à 12h et de 14h à 17h (celle de Castelnaudary est ouverte tous les jours y compris le samedi sur ces mêmes horaires). Vous pouvez tout y déposer. Les points d'apport volontaire (PAV) situés sur notre commune (station d'épuration, mairie, chemin de l'Ecluse, chemin d'En Bonis,...) sont habilités à ne réceptionner que les sacs noirs et le contenu des caissettes jaunes. **Merci de votre civisme**

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS



Les Anciens Combattants

Président : Guillaume CAROL

Contact : 04 68 60 12 53

Une année riche en commémorations

La commémoration de l'armistice signé le 11 novembre 1918 a été célébrée à

Montferrand en présence d'une population qui s'est déplacée en nombre pour assister à ce moment de recueillement en souvenir des soldats qui sont décédés au cours de cette guerre mondiale qui a duré 4 ans.

Le président de l'association a rappelé que la France est sortie terriblement meurtrie de cette guerre en décomptant 1 400 000 morts, 740 000 invalides, 3 000 000 de blessés, des centaines de milliers de veuves et d'orphelins. Montferrand a payé un lourd tribut avec 21 jeunes qui n'ont pas revu leur village soit 16% des soldats mobilisés.

L'association « Le Souvenir Français » a offert quelques bougies déposées au pied du monument aux morts.

A l'issue de cette cérémonie, l'association a offert un apéritif très sympathique et les parents d'élèves ont proposé des gâteaux à la vente pour financer diverses animations à l'école.



Comité des Fêtes

Président: Fernand PEREZ

Contact: 06 50 59 10 02

Des animations au coeur du village

Une fête 2019 réussie, certes sous les auspices d'une météo favorable, mais surtout grâce au savoir faire et aux bonnes volontés des membres bénévoles du comité. Ce groupe maintenant expérimenté a bien maîtrisé les animations et le public a apprécié. Seulement quelques jours et soirées de fête mais une année entière d'activités pour organiser la réussite de la fête du village.

D'autres animations ont également été mises en place : les jeux inter hameaux n'ont pas suscité un fort intérêt et ont été annulés ; la journée sportive du 29 septembre a beaucoup plu avec un parcours pédestre autour du village de plus de 10 km et un circuit pour coureurs de 12 km. Après l'effort, les participants ont refait le plein d'énergie autour d'une grillade.



Association des amis du tennis de Montferrand : 2ATM

Président : Jérôme Cabané

Contact tel : 07 86 88 90 32 ou 06 75 02 82 17
resa.2atm@gmail.com

Du sport pour se faire plaisir.

L'association du tennis de Montferrand a depuis la rentrée scolaire mis en place des cours de tennis le mercredi après-midi. Dirigés par Jessica Bessarion, coach sportif et diététique, deux groupes ont été constitués selon le niveau et l'âge. Jessica pourra également donner des cours adultes pour ceux qui le souhaitent et se manifestent auprès du bureau de l'association.

2ATM remercie vivement le conseil municipal pour son aide ainsi que les nouveaux membres inscrits pour cette nouvelle année.

Le bureau souhaite à tous de très bonnes fêtes de Noël et de fin d'année et espère vous retrouver autour du tennis en 2020 .



Loisirs Montferrandais

Présidente: Isabelle TORT

Contact : 06 15 14 87 53

Adhérer et participer, c'est pour tout public

Pour cette nouvelle saison septembre 2019 - juin 2020, trois activités sont à disposition des montferrandais et autres habitants des villages des alentours : yoga, gymnastique et échecs.

Ces trois animations ont du succès, les participants sont ravis et l'ambiance est bonne.

En cours d'année, il est toujours possible de rejoindre chacun des groupes, un bon accueil sera réservé à tout nouveau participant qui souhaiterait essayer.

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS

Patrimoine et Culture

Président : Régis QUINTA

Contact : 06 37 20 35 85

Faire connaître la richesse du patrimoine de Montferrand

Association toujours très active ! 2019 a été marqué par l'organisation de plusieurs animations.

Tout au long de l'année, un nombreux public a profité des commentaires sur les cinq sites historiques du village ; courant juin, deux interventions à l'école de Montferrand pour présenter le phare de l'Aéropostale et le site archéologique. Les membres bénévoles de l'association apportent toute leur passion pour raconter l'Histoire aux visiteurs en adaptant à chaque fois le discours au public d'adultes et/ou d'enfants.

Le 8 septembre, une sortie vélos a été proposée aux montferrandais sur la voie cyclable aménagée sur l'ancienne voie ferrée reliant Castres à Bédarieux. Le tronçon choisi était de Saint Pons à l'entrée de Mazamet. Une excellente ambiance malgré un temps maussade. Deux circuits étaient possibles pour satisfaire les plus sportifs et les amateurs.

Pour les journées nationales du patrimoine les 21 et 22 septembre, les membres se sont mobilisés pour faire environ 200 visites. Ce fut un moment privilégié de partage de connaissances et de contacts avec des personnes extérieures.



Enfin, lors de la journée du challenge « Canal du Midi », l'association a apporté une contribution importante en faisant connaître l'obélisque et le système hydraulique du canal sous la forme d'un questionnaire ludique.

La Cassole Montferrandaise

Président : Robert ROGER

Contact : 06 83 27 76 97

Toujours un ambassadeur du village.

La fête du cassoulet s'est déroulée du 21 au 25 Août, toujours dans la bonne humeur. Fête spéciale puisque c'était la 20ème. L'association a participé activement et dans plusieurs domaines :

- ★ le samedi, le village des villages a été présent sous le thème du patrimoine du village avec une exposition photo.
- ★ le jeudi et le samedi en soirée par les buvettes.
- ★ dimanche après midi par le corso fleuri avec un char présentant les sarcophages de Peyre Clouque, l'obélisque, le phare et les stèles discoïdales.

Le jour de l'assemblée générale, le 24 Novembre 2019, il a été décidé que MONTFERRAND serait présent pour l'édition 2020. Le thème retenu pour le char fleuri sera dans un style humoristique. La construction du char occupe les membres de l'association tout au long de l'année avec plusieurs phases : conception, armature, décoration, présentation. Les personnes qui se chargent de la confection des fleurs ont déjà repris leur activité. Le bureau de l'association fait appel à toutes les bonnes volontés pour aider à la fabrication du nouveau char.

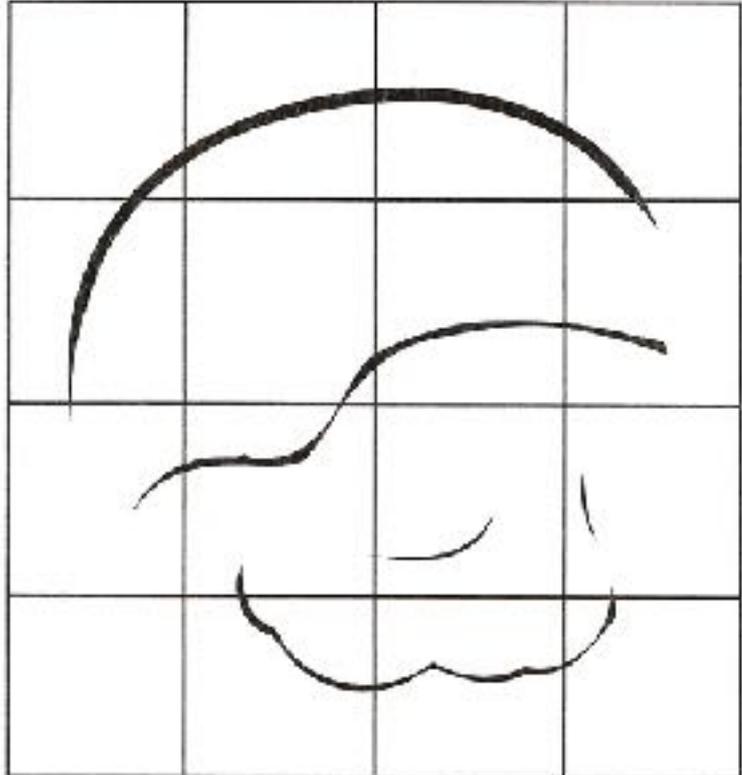
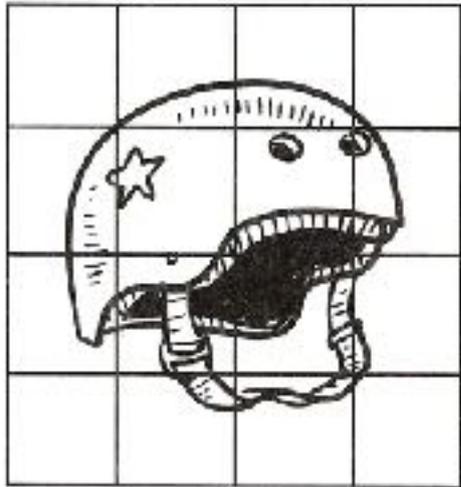
Nous remercions, tous les participants, bénévoles, bénévoles des associations qui nous ont aidés Mrs Régis QUINTA, Guy CAROL, Marc et Christelle BASTIE, les enfants de l'école de L'Aut.

Le bureau a été reconduit à l'identique avec les participations de Robert, Yves, Christelle et Patrick.

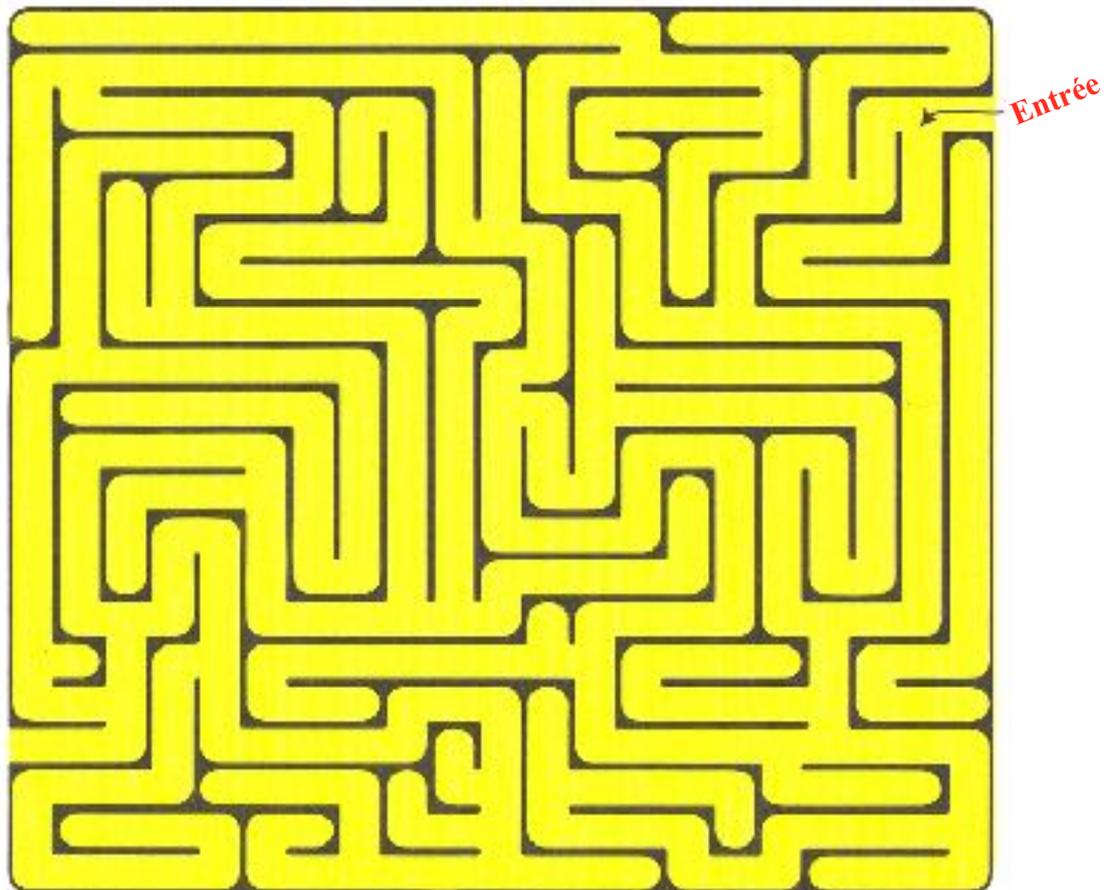




Reproduire le casque en suivant le modèle



Trouver la sortie !



IMAGES DU VILLAGE



BONNES FÊTES!

ACTUALITES DU VILLAGE

AGENDA

- ◆ Samedi 11 janvier 2020 à 18h, présentation des vœux du conseil municipal
- ◆ 26 janvier 2020 : 14h30, loto de l'Association des Parents d'Elèves, salle des fêtes
- ◆ 15 mars : élections municipales, 1^{er} tour
- ◆ 22 mars : élections municipales, 2^{ème} tour
- ◆ 14 ou 21 juin (à définir) : kermesse de l'école organisée par l'Association des Parents d'Elèves
- ◆ du 25 au 28 juin : fête locale organisée par le Comité des Fêtes.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX MONTFERRANDAIS

- ◆ Gilles CANALES – 4, impasse d'Aire Vieille.
- ◆ Luc PERRIER, Laetitia RICARD, Maëlys et Emy – 13, Chemin d'En Bonis – MONTFERRAND.
- ◆ Sabine SAYSSAC – 2, place de l'Aéropostale.
- ◆ Kévin LEQUETTE, Nicolas ADAM – 2, chemin du Moulin.
- ◆ Nathalie CLAVE et Alizée LACOSTE – 10, impasse du Souleilla.
- ◆ Sébastien GROUT, Audrey PARISOT, Louise – 52 B, chemin de la Fount dès Faourès.
- ◆ Frédéric MURGAZ, Sylvie ROSSATO, Paul, Alexis, Inès – « Las-salle ».
- ◆ Dominique FELIX – « Mazeyrac ».
- ◆ Steevy MOUSSE et Aline DESSEIN – 8, impasse du Souleilla.
- ◆ Arnaud et Cécile LUCHESE, leurs enfants – 105, chemin de Saporte.

ETAT CIVIL

Naissances :

- ◆ Victoire GALAUP, le 29 juillet 2019 – 5, impasse des Jardins.

Mariages :

- ◆ Sébastien PHILIPPE avec Aude SOUFFLOT de MAGNY, le 26 juillet 2019 – 195, chemin de l'Ecluse.

Transcription de décès :

- ◆ Gérard MAILHEBAU, le 19 octobre 2019 – « La Belle Etoile ».